

RAPPEL DE PRODUIT - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 18/06/2021

Générateur de pression positive (PPC) et ventilateur pour usage à domicile - Philips

Produits concernés : BiPAP A30, A40 et SOH, BiPAP Auto SV (DreamStation, Advanced, PR1/SystemOne, C-series), BiPAP ST et AVAPS (DreamStation, Pr1, C-series) et OmniLab Advanced +, REMstar Pro, Auto, Expert (Dreamstation, PR1/SystemOne, Q-series), BiPAP Auto et DreamStation Go

Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous les n° R2111794 et R2111798.

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d'un rappel de produit effectué par la société Philips. Ce rappel a été diffusé par Philips lors d'un communiqué de presse le lundi 14 juin 2021.

Les utilisateurs concernés ont reçu les courriers ci-joints. L'un concerne les appareils de PPC et ventilateurs et l'autre les ventilateurs d'assistance respiratoire supports de vie.

L'ANSM vous invite à consulter le point d'information du 18/06/2021 sur ce sujet.

Télécharger la notification de sécurité Philips Respironics - Appareils de PPC et ventilateurs



Télécharger la notification de sécurité Philips Respironics - Philips Respironics - Ventilateurs d'assistance respiratoire - Trilogy100, Trilogy200, BiPAP A30, A40 et SOH



PUBLIÉ LE 18/06/2021 - MIS À JOUR LE 23/08/2021

Point de situation sur les dispositifs de ventilation et PPC de la société Philips

SURVEILLANCE - MATÉRIOVIGILANCE